

ARTISAN MAG 972

L'actualité
du monde
artisanal
martiniquais

numero 1



OCTOBRE 2018

COMPÉTENCES

09 Le parcours numérique,
l'effet multiplicateur

STRATÉGIES & SOLUTIONS

15 Le grand virage du numérique

PORTRAIT

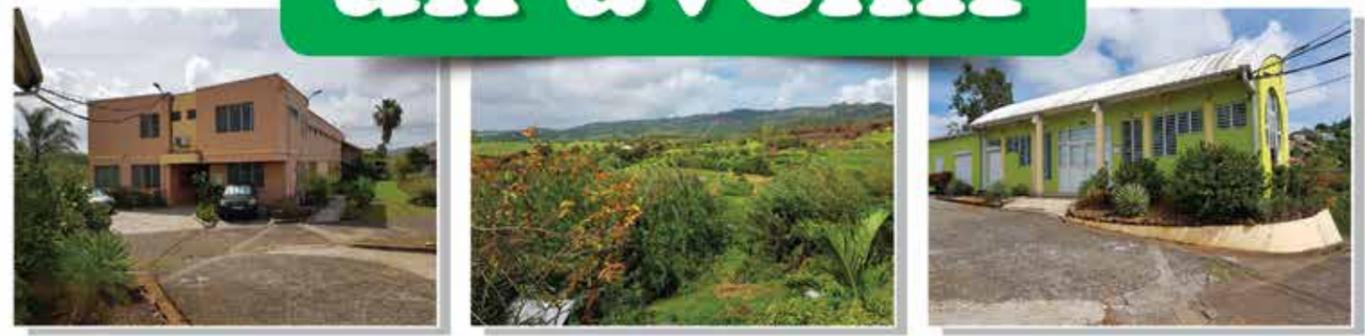
20 Sadrine GUYON
1,2,3 Gouttière : une star est née.



Centre Formation d'Apprentis Agricole de la Martinique (CFAAM)

Formations OUVERTES
à la rentrée de septembre 2018

L'apprentissage agricole une formation, un emploi, un avenir



Nos Formations



- DIMA**
 - Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance
- CAPA - Niveau V**
 - Jardinier Paysagiste (JP) • Métiers de l'Agriculture (MA)
 - Palefrenier Soigneur(PS) • Travaux Forestiers (TF)
- BP - Niveau IV**
 - Aménagements Paysagers (AP)
 - Responsable d'Entreprise Agricole (REA)
- BTSA - Niveau III**
 - Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes (DARC)
- LICENCE PRO - Niveau II**
 - Agriculture Biologique : Conseil et Développement (ABCD)
 - Sciences et technologie protection de l'environnement aménagement et gestion des ressources en eau en milieu tropical et déchets

Atelier pédagogique personnalisé

Les formations sont financées par le CTM et le fond social européen



Une réponse personnalisée vous sera apportée par :
La Directrice Mme Desnel : 0696 281 694
Le Développeur Mme Nollet : 0696 00 58 19

Quartier Chopotte - 97240 LE FRANCOIS
Tél. : 05 96 54 32 13 - Fax : 05 96 54 22 24
Messagerie : cfa.martinique@educagri.fr



SOMMAIRE

- 5 ÉDITO DU PRÉSIDENT**
- 6 VITE VU, VITE SU**
- 9 COMPÉTENCES**
Le parcours numérique, l'effet multiplicateur
- 11 VOTRE CMA**
 - Taxi : allier qualité des hommes et NTIC
 - Garage propre : les premiers labels
 - Carte d'artisan 2018
 - Les équipes de la CMAR se renforcent
- 13 APPRENTISSAGE**
Lancement de la campagne de recrutement des apprentis
- 15 DÉCRYPTAGE**
 - La réforme de la formation : l'impact sur l'apprentissage
 - Le RSI, c'est fini !
 - Gagner du temps avec la signature électronique



15 BTP
Déploiement de la carte professionnelle

- 16 STRATÉGIES & SOLUTIONS**
Le grand virage du numérique
- 18 OP ACTU**
Coup de projecteur sur l'organisation professionnelle de la coiffure
- 20 PORTRAIT**
1, 2, 3 Gouttière : une star est née
- 22 LES ÉLUS**
Trombinoscope
- 25 AGENDA**
- 26 NOTES**



Directeur de publication :
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique
E-Mail : pao@mediapluscom.fr

Crédits photos :
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique

Rédaction :
Le verbe et la plume

Régie Publicitaire :
Groupe Média Plus
Z.I. Secteur C7
Allée des Informaticiens - B.P. 75
06709 St-Laurent du Var - Cedex 2
Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 92 273 21

Site Web : www.mediapluscom.fr

Impression :
Imprimerie spéciale du Groupe Mediaplus

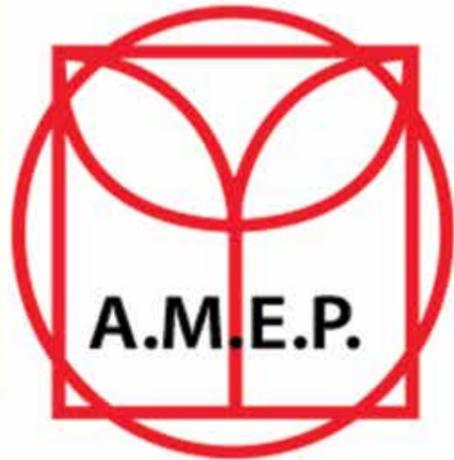
Création graphique :
Jean-Michel Lombardo

Dépôt légal : 2018

Coordonnées :
2 Rue du Temple Morne Tartenson
BP 1194 - 97249 Fort-de-France
Tél. 05 96 71 32 22

LE CFA-BTP

« Cœur de chauffe
de la formation
des métiers
de la construction »



Le CFA-BTP :
l'apprentissage :
une formation gagnante gagnante.

L'acquisition des compétences, et des savoirs faire en alternance : entreprises et CFA offre aux entreprises et aux apprentis du CAP à la licence Professionnelle une efficacité technique et technologique en adéquation des métiers.

**L'APPRENTISSAGE
PERMET :**

- D'acquérir un savoir-faire professionnel en situation par le transfert de pratiques professionnelles in vivo,
- De découvrir les métiers choisis, l'appréhender dans toutes ses dimensions :
 - Technicité,
 - Relations professionnelles,
 - Productivité,
 - Résultats.
- D'obtenir un diplôme ou une certification métier, doublée d'une expérience professionnelle validée.

**LA PLUS VALUE POUR
LES ENTREPRISES**

L'alternance ou l'apprentissage assure à l'entreprise accueillante non seulement la formation des apprentis mais aussi leur intégration dans la structure par sa culture, son management, la définition de ses besoins.

VAUDRANCOURT
BP 111 - 97224 DUCOS
0596 77 15 88
amepcfabtp@orange.fr

**« LE CFA-BTE AU CŒUR DE
LA REVOLUTION NUMERIQUE
DU BATI »**



ARTISAN MAG-972, le magazine des artisans fait par les artisans, s'inscrit pleinement dans notre stratégie de développement, de rénovation et de modernisation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique (CMAR).

Nous voulons par ce magazine semestriel, qui répond à une volonté forte des élus, retracer l'actualité de notre institution et vous permettre d'y trouver les éléments et actions concourant à votre développement économique et à votre expertise.

Avec plus de 10 000 entreprises répertoriées et près de 17 000 emplois, la CMAR vous accompagne dans le développement et la compétitivité de votre entreprise par des prestations adaptées, tant au niveau du conseil que de la formation.

Des projets et des actions de formations structurants, tels que la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) qui vous permet à l'ère du développement durable de fournir des prestations conformes et avantageuses à vos clients.

La valorisation et la transmission de votre savoir-faire passent également par le recrutement de jeunes en apprentissage. Avec plus de 600 apprentis formés chaque année au sein de notre Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA) et 80% d'embauche suite à la réussite à l'examen, vous êtes un acteur incontournable de

la pérennisation de nos 250 familles de métiers.

Pour vous démarquer de vos concurrents, participez à nos formations au numérique. Vous êtes déjà nombreux à avoir sauté le pas pour devenir un « Artisan 3.0 ». Créer sa page Facebook professionnelle et la faire vivre, n'est pour certains d'entre vous plus un secret !

Les écrits et les témoignages que nous avons réalisés ne sont pas exhaustifs. Ils ne vous donnent qu'une photographie des actions qui nous semblaient importantes de partager avec vous. Les données juridiques en font parties, telles que la réforme de la formation professionnelle et celle de l'apprentissage avec, comme axe directeur, une simplification des procédures de formation et d'embauche.

A travers cette première édition de votre journal ARTISAN MAG-972, vous êtes, comme je le souhaite, informés des résultats des efforts conjugués de l'ensemble des élus et du personnel, pour faire rayonner l'Artisanat et la CMAR, en Martinique et ailleurs.

Nous remercions in fine, tous nos partenaires et en particulier, ceux de la Collectivité Territoriale de Martinique et de l'État, pour leur présence constante à nos côtés et pour leur contribution.

Bonne lecture à tous

Henri SALOMON
Président
de la CMAR Martinique

UNE RUE POUR LES ARTISANS DANS FORT-DE-FRANCE

> Le 25 janvier, la CMAR a signé avec la ville de Fort-de-France et le Groupement des Artisans d'Art de la Martinique une convention de partenariat. Elle prévoit de faciliter l'installation des artisans d'art et de l'alimentation dans les espaces inoccupés des rues Garnier Pagès et Victor Hugo. Ce partenariat permet de promouvoir les métiers de l'artisanat tout en participant à la redynamisation et à l'attractivité économique du centre-ville.



MARTISAN'ART 2018



> Avec ses 3 500 visiteurs, la quatrième édition de Martisan'Art a été un vif succès. Les 24 et 25 mars les talents des artisans d'art de l'île ont pu être appréciés à leur juste valeur. La CMAR, partenaire du Groupement des Artisans d'Art de la Martinique, Franck ROBINE, Préfet de Martinique, les élus de la CTM, Marinette TORPILLE et Miguel LAVENTURE, Simon VAINQUEUR, Président de la CMAR Guadeloupe, étaient présents pour soutenir ce secteur d'activité.

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

> Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, la CMAR a organisé le 7 avril dernier la remise du titre d'artisans d'art à la Villa Chanteclerc. Douze chefs d'entreprise ont reçu le titre, remis par les élus et invités présents. Le premier titre de maître artisan d'art de la Martinique a été obtenu par Élie THIMON, menuisier. En parallèle, quatre interventions dans les écoles ont été organisées dans le cadre des JEMA, afin de sensibiliser les élèves aux métiers de l'artisanat.



Les apprentis martiniquais à Paris

Une délégation de six apprentis de l'URMA, conduite par Gaby MARTINON et accompagnée du président Henri SALOMON, s'est illustrée lors du Salon de la Gastronomie des Outre-Mer à Paris en février dernier. Dominique FALGUEROLLE, apprenti en terminale Bac Pro Cuisine, s'est hissé à la 3^{ème} place au concours « Les Trophées de Babette » au SAGASDOM. Ses deux autres camarades, Gwenaël CANTINOL et Yuri ZÉLINE, ainsi que les commis Naël EMERANCIENNE, Anaël KANZA et Stéphanie MAROUS ont eux aussi bien représenté le CFA de la CMAR Martinique sur leur stand de démonstration.

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT COUP DE PROJECTEUR RÉUSSI

La Semaine Nationale de l'Artisanat, du 19 au 23 mars, a été bien relayée par les médias, donnant une belle visibilité aux entreprises artisanales. Cette année, l'événement phare de la CMAR s'est déroulé autour de trois temps forts :

- > **Les « Artisans d'un jour »**, avec la participation de Bénédicte LUCEA-GUILLAUME, Clément DRUMER, Marcel MARCELLIN et Samuel CORLET
- > **la Journée Portes Ouvertes**, rythmée par les ateliers automobile, carrosserie-peinture, pâtisserie-boulangerie, cuisine et restaurant, coiffure et esthétique.
- > **la remise du prix « Stars & Métiers »** en présence du préfet Franck ROBINE, à la Villa Chanteclerc. Quatre artisans ont été récompensés pour leur exemplarité et leur réussite dans les catégories Grand prix Innovation et Grand prix Entrepreneur.

6 RENDEZ-VOUS DE L'ARTISANAT

Durant le 1^{er} semestre, les rendez-vous de l'artisanat ont permis d'aborder des sujets aussi instructifs les uns que les autres

- > **Le 27 mars** : « comment booster le développement de votre entreprise ? », en partenariat avec Initiative Martinique Active, Réseau entreprendre et la BRED Martinique & Guyane.
- > **Le 17 mai** : « comment augmenter vos chances d'accéder aux marchés publics ? », avec le concours de la Direction de la cohésion sociale de la CAESM et de la DIECCTE.
- > **Le 24 mai** : « comment développer, protéger et valoriser ses innovations ? ». Partenariat avec la DIECCTE et la CGSS Martinique en partenariat avec la Technopole.
- > **Le 7 juin** : « comment financer vos loyers dans le cadre de vos projets de création d'entreprise et de développement d'activité ? » en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)
- > **Le 21 juin** : « comment gérer le risque de l'amiante sur vos chantiers ? »
- > **Le 5 juillet** : « comment protéger nos données privées sur internet » RGPD avec le concours de Maître Hunel Ozier-Lafontaine



**L'artisanat,
1^{re} entreprise de Martinique**

10 060 entreprises inscrites

- > Alimentation : 835
- > Bâtiment : 4 617
- > Production : 1 454
- > Services : 3 154

Répartition géographique

- > Cap Nord : 2 498
- > CACEM : 4 143
- > CAESM : 3 419

LE PARCOURS NUMÉRIQUE, L'EFFET MULTIPLICATEUR

Depuis 2017, la CMAR Martinique, attentive à l'évolution du marché et aux innovations technologiques, a lancé le « Parcours Numérique ».



L'AVIS DE PHILIPPE BONIFACE

DIRECTEUR DE L'URMA
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Pourquoi avoir lancé ce cycle de formation au numérique ?

C'est un des objectifs forts de la mandature de notre président, à juste titre, puisqu'en 2018, nous ne pouvons pas nous passer de l'outil numérique ! Par ailleurs, c'est un besoin que nous avons identifié chez les artisans, à la recherche d'outils de productivité et de communication.

Comment se déroule la formation ?

Les sessions sont organisées le matin, une fois par semaine et animées par un expert du numérique. Nous avons constaté que pour certains artisans, il était difficile de se déplacer. Nous avons donc mis en place une classe virtuelle. Tous les participants ont accès à tous les contenus : l'enregistrement des cours et les diaporamas. L'enseignant répond aux questions entre deux séquences via la plateforme. Nos artisans ont donc franchi deux caps : l'introduction du numérique dans leur quotidien et l'utilisation d'une plateforme numérique, Google Education.

Quel est le bilan de cette formation ?

Très positif ! Les artisans sont ravis et ont tous acquis de nouvelles compétences au cours des 100 heures de formation. D'ailleurs ils veulent tous aller plus loin ! Nous lancerons bientôt notre 2^{ème} cycle numérique, portant cette fois sur la gestion de la comptabilité.

L'objectif du parcours : que chaque artisan prenne le virage de la digitalisation pour améliorer la performance de son entreprise. Depuis le démarrage du dispositif, trente-deux chefs d'entreprise ont décidé d'aborder le virage numérique en participant au cycle initial du « Référentiel Numérique de l'Artisan ». Grâce à cette formation, les artisans maîtrisent aujourd'hui les outils nécessaires à la promotion et au développement des activités de leur entreprise. Plus compétitives et plus productives, leurs entreprises peuvent ainsi gagner en performance.

Le parcours numérique porte sur l'utilisation des outils de gestion numérique mais aussi sur les techniques de communication digitale, à savoir :

- » La maîtrise des réseaux sociaux pour créer et entretenir le lien avec ses clients et prospects ;
- » La mise en ligne et l'actualisation de sites web pour améliorer la visibilité de l'entreprise et lancer des actions de promotion ;
- » L'utilisation d'outils de gestion et de comptabilité en open source afin de gagner en efficacité sur les tâches administratives ;
- » La gestion du temps ;
- » La sauvegarde et le partage des données de l'entreprise via des clouds...

Ce programme de formations a aussi pour vocation d'attirer les jeunes en quête de débouchés.

100 %
DES ARTISANS FORMÉS

- » ont désormais une page Facebook professionnelle et savent utiliser Whatsapp
- » Ont référencé leur établissement sur Google
- » Ont créé leur site web
- » Sauvegardent et synchronisent leurs données de manière sécurisée
- » Ont une gestion unifiée et sécurisée de leur base de contacts
- » Savent créer des supports de communication de façon autonome

QUOI DE NEUF À L'URMA ?

Pour la session 2018 - 2019, l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat a enrichi son catalogue de formation. A partir de 2018, les artisans pourront se former dans les domaines suivants :

- » **Alimentation** : Services hôteliers et Agent polyvalent de restauration (CAP)
- » **Automobile** : Démonteur automobile spécialiste (CQP)
- » **Soins à la personne** : Perruquier - posticheur (niveau IV)
- » **Gestion** : Licence professionnelle option métiers de l'entrepreneuriat - manager et développer une entreprise artisanale (niveau II)

CERTIFICATION RGE se qualifier et valoriser son savoir-faire

La certification « Reconnu Garant de l'Environnement » atteste que les artisans du secteur BTP sont en mesure de fournir des prestations conformes en matière de développement durable et éco-conception. Une vraie plus-value pour les artisans, puisque leurs clients bénéficient du crédit d'impôt Transition Énergétique (CITE) et de soutiens financiers comme le PTZ lorsqu'ils font appel à une entreprise qualifiée RGE. C'est pourquoi depuis 2017, la CMAR Martinique propose sa formation « Efficacité Énergétique Outre-Mer » et accompagne les artisans jusqu'à l'obtention de la certification. Vingt-et-une entreprises labellisées ont été référencées sur notre site internet dans les secteurs de la menuiserie, de l'isolation et de l'énergie solaire.

GRAND ANSE
APS
PNEUS SERVICES

VOTRE NOUVEAU CENTRE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Point batteries toutes marques voiture
Montage pneus toutes marques
Vente de pièces détachées pour véhicule toutes marques et bateaux
Vente de produits nautiques
Petites mécaniques
Accessoires auto • Parallélisme • Lavage

Horaires :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
08h00 - 17h00
Mercredi - Samedi
08h00 - 12h00

Tél./Fax : 0596 67 95 20 - 2, rue des Hibiscus - 97217 ANSES D'ARLETS
E-mail : gaps.contacts@gmail.com - Facebook : Gaps.auto

*Mous pétrissons, nous façonnons,
nous cuisons, dans nos fournils !*

Artisan - Boulanger - Pâtissier - Traiteur

Caribbean Fournil
Saint Joseph
0596.60.43.85

Le Diamant
0596765671

Le Boulanger
Ducos
059654.67.15

Fournée Créole FC
Sainte Luce
0596.69.61.06

Retrouvez-nous sur

SASU

NOUVELLE GÉNÉRATION CONSTRUCTION

- > Tous travaux de maçonnerie neuf et rénovation > Toiture et faux plafond
- > Mur de soutènement > Béton de propreté
- > Construction parasismique > Garantie décennale



Gérant :
Jean-Marc MORESTANE

Résidence les Fruits de la famille
Quartier Mathilde - 97270 SAINT-ESPRIT

Tél : 0696 95 59 64



Baguette Plus
Boulangerie Artisanale Pâtisserie
Traiteur - Point Loto PMU



Quartier Lourdes - 97224 DUCOS

Tél. 0596 56 45 86 - Mail : bag.plus@hotmail.fr



VOTRE CMA

TAXIS : ALLIER QUALITÉ DES HOMMES ET NTIC

Créée en novembre 2017 par les trois organisations professionnelles d'artisans taxi accompagnées par la CMAR (Fédération des Taxis Indépendants 972, Syndicat Régional des Artisans Taxis de Martinique et l'Union Des Artisans Taxi De la Martinique), l'application numérique 9.7.2 Taxi permet de réserver un taxi avec son smartphone. Grâce à la géolocalisation, les clients peuvent disposer d'un taxi rapidement, quel que soit le lieu où ils se trouvent sur le territoire. L'application est téléchargeable sur les plateformes Google Play et Apple Store. A ce jour quarante artisans taxi martiniquais sont entrés dans le dispositif, qui s'étendra bientôt à la Guadeloupe. D'autres projets sont en cours : un site de réservation en ligne et un site dédié à l'aéroport. Formés par la CMAR et engagés par une charte établie avec cette dernière, les artisans taxis s'inscrivent dans une démarche qualité.

LES ÉQUIPES DE LA CMAR SE RENFORCENT

Afin de mieux répondre aux besoins des artisans, deux nouveaux collaborateurs ont rejoint le Service de Développement et Animation Economique de la CMAR. Toute l'équipe est à votre écoute pour vous conseiller au quotidien. N'hésitez pas à les solliciter.

LA CARTE D'ARTISAN 2018

Votre carte d'artisan 2018 vous a été envoyée. Cette carte vaut attestation annuelle d'immatriculation au Répertoire des Métiers, mais elle remplit d'autres fonctions ! Elle représente une garantie pour le consommateur de s'adresser à un professionnel et vous offre la possibilité d'obtenir des avantages auprès de fournisseurs nationaux et locaux. En bref, la carte permet au chef d'entreprise artisanale :

- > d'être reconnu en tant que professionnel de l'artisanat, gage de savoir-faire et de qualité
- > dans les secteurs d'activité réglementés d'attester de la maîtrise des gestes professionnels, de la connaissance des conditions indispensables de sécurité dans l'exécution du service demandé, dans la fabrication ou la transformation d'une matière première
- > de satisfaire aux obligations de l'entreprise en matière d'assurance ; (à vérifier)
- > de faire la différence avec les professionnels non déclarés, les prestataires non immatriculés au répertoire des métiers ou encore les amateurs.



GARAGE PROPRE

les premiers labels

La démarche « Garage propre » - conduite en partenariat avec l'ADEME - a un premier bilan positif !

Cette procédure a pour objectif d'attribuer le label éponyme aux entreprises spécialisées dans la réparation mécanique (automobile, nautisme et jardinerie) optant pour une gestion éco-responsable de leurs déchets dangereux dans le but de réduire leur impact écologique.

Depuis 2017, la CMAR a accompagné onze entreprises dans cette démarche. Elle a :

- > procédé à des pré-diagnostic environnementaux axés sur la gestion des déchets ;
- > conseillé sur l'organisation du tri et du stockage et sur le traitement des déchets ;
- > contribué à formaliser les demandes de labellisation soumises à l'ADEME ;
- > mis en place un suivi personnalisé qui optimise les chances d'obtention du label.

JOHAN BIRONIEN

LE PRÉCURSEUR

Ce jeune entrepreneur de 31 ans a créé son entreprise il y a tout juste un an. Dès le départ il choisit de labelliser son entreprise et il est le premier à obtenir le label « Garage propre » en Martinique. Il nous en dit plus.

Pourquoi avoir opté pour le label « Garage propre » ?

J'ai travaillé comme apprenti, puis comme salarié, dans de nombreux garages depuis l'âge de 16 ans. J'ai constaté pendant toutes ces années que de nombreux déchets n'étaient ni traités ni recyclés. Lorsque j'ai décidé de créer mon propre garage il était évident pour moi que l'activité devait respecter l'environnement.

Êtes-vous satisfait aujourd'hui ?

Oui bien sûr, je suis même fier d'avoir obtenu mon label ! La CMAR et l'ADEME m'ont conseillé et aujourd'hui, l'ensemble des déchets directement liés à mon activité sont récupérés et recyclés. Huile, vieux filtres, vieux bidons, chiffons, sable souillé sont d'abord conditionnés dans un bac au garage, puis collectés et traités par E Compagnie. C'est important pour moi de faire la différence.

Quelle est la prochaine étape ?

Toujours suivre « la ligne verte » ! J'ai commencé par ce label, mais je reste en veille sur les innovations et la réglementation. Et je sais que je pourrai faire appel à la CMAR pour m'accompagner dans de nouvelles démarches.



Joseph **Ti Jo** Zelela

**UNIQUE
EN MARTINIQUE**

Soudure

Fabricant d'outils sur mesure de qualité durable
Toutes réparations pour outils Godet pour engins



Quartier Carabin - 97214 LE LORRAIN

06 96 98 31 92

mail : joseph.zelela@orange.fr

Pour tous renseignements sur les modèles RENSEIGNEZ-VOUS



ATLANTIC FROID

0596 54 34 01

ENTREPRISE
D'INSTALLATIONS
FRIGORIFIQUES
ET DE
CLIMATISATIONS
EN
MARTINIQUE

VAPEUR EST, 97240 - LE FRANCOIS - TÉL: 0596 54 34 01

www.atlanticfroid.fr

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES APPRENTIS

Le 4 juin 2018, le Centre d'Aide à la Décision (CAD) de la CMAR a officiellement débuté sa campagne de recrutement. Une mission à mener avec panache pour accompagner les futurs apprentis et convaincre les entreprises.

Quand on sait que 80 % des apprentis trouvent un emploi dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme, on comprend pourquoi Stéphanie BOISNOIR et son équipe sont à pied d'œuvre bien avant le début de la campagne de recrutement des apprentis. Comme l'explique la responsable du CAD, la campagne démarre dès le début de l'année, avec des opérations de sensibilisation. « Nous effectuons des visites dans les collèges, nous accueillons des établissements lors de journées de promotion, nous participons à de nombreuses manifestations pour aller à la rencontre des jeunes ». Salon FORMEO, Nuit de l'Orientation, Salon de la formation professionnelle, rencontres organisées par les mairies, le CAD se déplace pour promouvoir ses formations. Depuis cette année, les jeunes intéressés par l'apprentissage peuvent se rendre au CAD tous les jours à 9h pour assister à une réunion d'informations. S'ensuivront pour les jeunes qui souhaitent s'inscrire des ateliers de préparation à la rédaction du CV et à l'entretien d'embauche, l'accompagnement dans la recherche d'une entreprise... L'objectif est d'optimiser leurs chances d'intégration dans l'entreprise.

En parallèle, le développeur de l'équipe se charge de la prospection auprès des entreprises. Cette année, priorité est donnée aux nouvelles structures et à celles qui n'ont pas fait appel à des apprentis depuis plus de trois ans. « Nous informons les entreprises sur les



CFA URMA



Stand CMA
Nuit de l'orientation 2018

nombreux avantages que représente l'accueil d'un apprenti : le renforcement de son équipe avec un collaborateur formé dans l'entreprise, les aides à l'embauche, les exonérations de charges salariales et patronales, la prime à l'apprentissage etc. », précise Mme BOISNOIR. Les chefs d'entreprise sont accompagnés dans leur démarche, afin que l'apprentissage soit une aventure gagnante pour tous !

LE CFA : UN OUTIL CLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES

C'est parce que la formation des artisans est une des clés de leur réussite que l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) construit des parcours professionnels adaptés aux mutations des métiers et au marché local. Sur la période 2017-2018, le CFA propose une trentaine de diplômes, allant du CAP jusqu'au BTS, à quelques 600 apprentis inscrits, âgés de 16 à 25 ans. Il accueille aussi des jeunes dès l'âge de 15 ans, dans le cadre du Dispositif d'Insertion des Métiers en Alternance (DIMA). A savoir : 80% des apprentis trouvent un emploi stable dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Preuve s'il en est, de leur employabilité !

Le CFA en chiffres

- » 604 apprentis : 365 hommes et 239 femmes
- » DIMA : 22
- » Niveau V (CAP et MC) : 230
- » Niveau IV (BAC PRO) : 300
- » Niveau III, II et I (master, licence, BTS) : 52

RECRUTER UN APPRENTI : POURQUOI PAS VOUS ?



Le recrutement d'un apprenti est un choix pertinent pour l'entrepreneur et pour le jeune rejoignant l'entreprise, comme le démontrent ces deux témoignages. Pensez-y !

• Gladys BOLNET, Maître d'apprentissage, TBJ BY Atmosph'hair : j'ai été moi-même apprentie, je sais à quel point c'est formateur ! J'ai accueilli plus d'une dizaine de jeunes depuis 2009, sans aucun regret !



• Dominique FALGEROLLE, en 3^e année de Bac Pro Cuisine : après une grosse déception à l'université, je me suis tourné vers l'apprentissage. Un choix excellent car ce que j'apprends, à savoir comment valoriser les produits locaux, me passionne !

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2018-2019

ARTISANS, ARTISANES, CHEFS D'ENTREPRISES,

- vous voulez être accompagnés dans le recrutement de vos apprentis,
- vous recherchez des apprentis répondant aux exigences de votre entreprise,
- vous souhaitez être informés sur le contrat d'apprentissage.

REMPLISSEZ CE COUPON-RÉPONSE ET RETOURNEZ-LE À :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique
Service Centre d'Aide à la Décision
2, rue du Temple - Morne Tartenson - BP 1194
97249 FORT DE FRANCE CEDEX

Tél : 0596 71 32 22 / 0596 68 09 14 / E-mail : secretariat.cad@cma-martinique.com
www.cma-martinique.com / Facebook

NOM-PRÉNOM OU DÉNOMINATION

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ E-mail : _____

Nombre de salariés : _____ Nombre d'apprentis : _____

- Je souhaite embaucher (nombre) apprenti(s) pour le métier de _____
- Je n'ai jamais eu d'apprentis J'ai eu des apprentis
- Je ne veux plus d'apprentis
- Je souhaite rencontrer un agent du CAD



GROUPE
SOCAUDEC
International

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEILS



La Performance au coeur de votre entreprise

Vous bénéficiez de conseils d'expert dans toutes les étapes de la vie de votre entreprise

SOCAUDEC Antilles

Centre d'affaires Plaza - Lieu-dit Genipa - 97224 DUCOS - MARTINIQUE
direction@socaudec.com - Tél. 05 96 77 29 50 - Fax : 05 96 54 93 68

SOCAUDEC PARIS IDF

66, avenue Victor Hugo - 75116 Paris - Tél. 01 45 00 02 03



**ASSISTANCE
VALIDATION**

**Accompagnement à la validation
des acquis de l'expérience**

*"Faire pour réussir
et non faire pour faire"*

*Notre objectif :
"Votre réussite"*



Immeuble FAG - Dillon
97200 - FORT-DE-FRANCE

Tél./Fax : 0596 647 201 - Gsm : 0696 245 511
Mail : assistancevalidation@orange.fr



CARIBBEAN PLANS

Bureau d'études et dessinateur en bâtiment



Résidence du Levant 2
Bâtiment D - Appt 16 - 97224 DUCOS
Tél : 06 96 28 19 83
caribbean.plans@orange.fr

www.caribbeanplans.com

DÉCRYPTAGE #

LA RÉFORME DE LA FORMATION : L'IMPACT SUR L'APPRENTISSAGE



La réforme de la formation, dévoilée le 5 mars par la ministre du travail Muriel Pénicaud, comprend douze mesures-clés, afin de faire face aux mutations du monde du travail, de rendre l'accès à la formation plus égalitaire et de développer l'apprentissage.

Le texte comporte plusieurs mesures destinées à encourager les employeurs à recruter des apprentis et à investir dans la formation de leurs salariés. Dans cette optique, les TPE-PME de moins de 50 salariés bénéficieront pour leur plan de formation de fonds mutualisés auxquels contribueront toutes les entreprises. Pour élaborer leur stratégie de formation et de gestion des compétences, elles pourront s'appuyer sur les services des opérateurs de compétences qui remplaceront les organismes paritaires collecteurs agréés. Par ailleurs, les CFA deviendront

des organismes de formation déclarés et certifiés, pouvant s'ouvrir à la formation des adultes. A partir de 2020, ils ne bénéficieront plus de subventions mais seront financés en fonction du nombre de contrats professionnalisation et d'apprentissage signés. Enfin, la loi prévoit un transfert du pilotage de l'apprentissage des régions vers les branches professionnelles et une contribution unique pour la formation professionnelle et l'apprentissage dont la collecte sera confiée à l'Urssaf. Des changements structurels importants pour le secteur de l'artisanat.

GAGNER DU TEMPS AVEC LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



À l'heure de la dématérialisation, la signature électronique est devenue incontournable. Au même titre qu'une signature manuscrite, elle valide la conformité d'un document.

Si vous souhaitez faire vos déclarations administratives, répondre aux appels d'offre, émettre des factures sans vous déplacer, la signature électronique est pour vous ! Des organismes spécialisés délivrent des certificats numériques contenant toutes les informations privées et publiques nécessaires à l'émission d'une signature électronique. Pour créer votre signature électronique, adressez-vous au site Certigna.fr, prestataire agréé par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.



Le RSI, c'est fini !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le RSI est adossé au régime général de sécurité sociale. Pour certains il s'agit d'une bonne nouvelle, d'autres en revanche craignent la future gestion de la sécurité sociale des indépendants. Le point sur les éléments de la réforme.

A partir du 1^{er} janvier 2018, la protection sociale des travailleurs indépendants est confiée au régime général de sécurité sociale. Dans les collectivités d'outre-mer, le recouvrement des cotisations des travailleurs indépendants sera assuré par les URSSAF et les CGSS. Les prestations des bénéficiaires seront gérées par les CPAM (santé), les CARSAT (retraite) et les CGSS. Une phase transitoire de deux ans est prévue afin que les caisses du régime général prennent progressivement en charge les différentes missions du RSI. Au 31 décembre 2019, les ex-caisses du RSI disparaîtront. Jusqu'à cette date la caisse nationale et les caisses régionales du RSI constituent le guichet du régime général dédié aux travailleurs indépendants, qui prend la dénomination de Sécurité sociale pour les indépendants. Les règles d'affiliation, de calcul des cotisations et de versement des prestations restent inchangées.

LICENCE DE TAXI : LA RÉFORME



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la délivrance des autorisations de stationnement (ADS) relèvent d'un pouvoir de police confié au maire. La préfecture de Fort-France ne délivre donc plus de carte orange aux artisans-taxi. Par ailleurs, les ADS délivrées depuis octobre 2014 ne sont plus cessibles, et sont valables cinq ans renouvelables. Après avoir réussi l'examen du certificat de capacité professionnelle et obtenu la carte professionnelle, le chauffeur de taxi doit être titulaire d'une autorisation de stationnement (ADS), communément appelée "licence de taxi" ou "plaque", ou exercer comme locataire ou salarié pour le compte d'un exploitant titulaire d'une ADS. Chaque ADS donne lieu à un arrêté municipal, qui doit être présenté à l'installateur des taximètres agréé avant le montage des équipements spéciaux sur le véhicule.

BTP : DÉPLOIEMENT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE



La carte d'identification professionnelle est rendue obligatoire pour les salariés et les intérimaires du BTP pour lutter contre le travail illégal. Depuis le 1^{er} août 2017, les employeurs doivent effectuer obligatoirement une demande de carte d'identification professionnelle pour tout salarié quel que soit son contrat, sur le site cartebtp.fr.

LE GRAND VIRAGE DU NUMÉRIQUE

« L'entreprise du troisième millénaire sera numérique ou ne sera pas ». Telle pourrait être la maxime des artisans ayant franchi le cap du numérique en 2017 et 2018, grâce aux dispositifs de la CMAR. Il tient en effet à cœur au président Henri SALOMON que les entreprises artisanales de Martinique se saisissent de l'outil numérique pour se développer. Afin de proposer un accompagnement adapté, une étude a été lancée par la CMAR Martinique. Bilan.

Parcours
NUMÉRIQUE



LES RÉSULTATS

Au cours du premier trimestre 2018, quatre-vingts artisans ont été interrogés sur leurs usages des outils numériques. Si près de 80% d'entre eux sont équipés d'un ordinateur, seuls 20% ont complètement informatisé la gestion et l'organisation de leur entreprise. Les 51% d'artisans ayant intégré à leur gestion des outils informatiques ont fait ce choix en grande partie pour la comptabilité et la fonction commerciale. En termes de communication, ils ne sont que 30% à disposer d'un site internet dédié à leur entreprise mais plus de 66% à utiliser les réseaux sociaux.

Il paraît évident à la plupart d'entre eux que le numérique fait désormais partie de la gestion de l'entreprise puisqu'ils sont 82% à le considérer comme un facteur d'innovation. Plus d'un artisan sur deux pense qu'il constitue même un avantage par rapport à la concurrence.

LES ATTENTES DES ARTISANS

Il s'avère que pour 55% des entreprises artisanales, personne au sein de l'entreprise n'a suivi de formation dans le domaine des NTIC. 62% déclarent pourtant souhaiter intégrer davantage d'outils numériques dans leur gestion quotidienne, voire mutualiser l'utilisation

de ces outils avec d'autres entreprises artisanales (29%). Les secteurs de l'alimentation et de la fabrication témoignent d'une plus grande attente du numérique, pour ce qui concerne la productivité et la visibilité. Plus d'un artisan sur deux a émis le souhait d'être accompagné dans cette démarche d'intégration du numérique. Cet accompagnement se matérialiserait en termes de financement et de formations individuelles et collectives.

LES ENJEUX

Il paraît évident que les artisans souhaitent prendre le virage du numérique, en se formant et en acquérant des compétences dans l'usage des outils de productivité et de communication numérique. L'enjeu pour la CMAR est donc de répondre au mieux à cette problématique en adaptant son offre de formation et d'accompagnement aux profils et aux besoins des artisans. L'objectif est de leur permettre d'améliorer leurs performances sur tous les pans de leur activité, grâce à l'outil numérique.

LES ACTIONS

La CMAR s'est donc lancée dans un plan d'actions ambitieux, favorisant l'intégration du numérique aux métiers de

l'artisanat. Ce plan d'actions se décline en 7 points clés :

1. sensibiliser les artisans à la nécessité d'utiliser l'outil numérique
2. créer un véritable parcours numérique, permettant aux artisans d'être autonomes dans l'utilisation des outils numériques les plus courants
3. accompagner collectivement et individuellement les artisans, afin d'optimiser leurs usages du numérique, notamment en termes d'innovation
4. soutenir l'investissement dans le numérique, en favorisant l'utilisation optimale des dispositifs existant
5. faciliter et accélérer l'intégration des outils numériques dans les entreprises artisanales
6. créer une application de géolocalisation des taxis
7. créer un Fab Lab
8. conclure des partenariats avec les acteurs de la filière numérique
9. valoriser les entreprises en créant un concours et montrer le dynamisme des entreprises artisanales

Avec ce plan d'actions, les artisans seront bientôt des chefs d'entreprise 3.0 !



Rosita
VAILLANT



Sylvie
JEANNET

« POURQUOI J'AI CHOISI DE PASSER AU NUMÉRIQUE »

Rosita VAILLANT, créatrice de prêt-à-porter féminin et Sylvie JEANNET, créatrice d'intérieur et agenceur cuisiniste, toutes les deux chefs d'entreprises artisanales, ont participé au parcours numérique. Sans aucun regret ! Elles expliquent pourquoi et comment elles sont arrivées à adopter les outils numériques.

Pourquoi avoir intégré le parcours numérique ?

Rosita VAILLANT (Kréoline) : quand j'ai reçu le mail de la CMAR pour la formation, je me suis tout de suite inscrite. Je faisais tout moi-même mais n'avais pas les bons outils. Mon besoin de départ se situait au niveau de la communication web. Quand j'ai vu que l'organisation du travail était aussi abordée, je me suis dit que ce serait doublement profitable.

Sylvie JEANNET (Elles Décor) : en 2014, j'avais eu l'opportunité de suivre une formation de deux jours sur les réseaux sociaux et j'avais constaté le potentiel de la communication sur internet. Mais la formation avait été trop courte pour que je maîtrise bien les outils. J'ai donc saisi tout de suite l'opportunité d'entrer dans le parcours numérique !

Comment utilisez-vous le numérique aujourd'hui ?

Rosita VAILLANT : j'ai d'abord optimisé et amélioré ma page Facebook, afin d'en faire un vrai outil de communi-

cation. Je réalise mes campagnes de publicité, je surveille mes statistiques, je crée même mes visuels ! Avec l'outil Canva, je peux concevoir un visuel en moins de cinq minutes ! J'ai pu mettre en ligne et bien référencer la page de ma société avec Google My Business. Je réalise aussi de courtes vidéos que je peux diffuser via Youtube ou Whatsapp. Je maîtrise mon image, ce qui est important à

“ Tout est plus facile et rapide. Je gagne beaucoup de temps ”

Rosita VAILLANT

mes yeux. Mais mon entrée dans le numérique ne s'arrête pas là ! J'ai aussi intégré des outils tels que le Google Agenda et Google Drive, pour m'organiser, conserver et sécuriser mes dossiers. Mais le summum reste l'adoption du logiciel Quick Book, qui permet de gérer ma comptabilité : devis, facture, compte bancaire... Tout est plus facile et rapide. Je gagne beaucoup de temps.

Sylvie JEANNET : j'ai pu déployer ma stratégie de communication sur le web, à travers Facebook et Instagram notamment. J'utilise Canva pour retoucher des photos et créer des formats

adaptés aux réseaux sociaux. Pour mon activité, c'est crucial ! J'ai aussi pu créer et géolocaliser mon site. Et en deux clics je l'actualise ! Sur le volet « gestion », j'ai pris en main les outils de Google qui me permettent de travailler sur ma comptabilité, communiquer avec mes clients, transmettre mes données à mon banquier... Je me déplace moins et suis plus efficace aujourd'hui. J'utilise aussi moins de papier : je stocke tout sur Google Drive ! Croquis, photos, notes... J'ai complètement changé ma façon de gérer mon activité.

“ Je me déplace moins et suis plus efficace aujourd'hui ”

Sylvie JEANNET

Quel bilan tirez-vous du parcours numérique ?

Rosita VAILLANT : c'est plus que positif, et si c'était à refaire je referai cette formation ! Je remercie d'ailleurs la CMAR pour nous avoir offert cette opportunité.

Sylvie JEANNET : je gagne plus d'argent qu'avant, je dirais donc que je suis plus que satisfaite ! Google est aujourd'hui mon assistant !

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE LA COIFFURE

La Fédération Nationale de la Coiffure de la Martinique (FNC 972) fêtera le 10 novembre prochain ses 50 ans. L'organisation professionnelle rassemble aujourd'hui 150 adhérents. Présidée par Marie Céline JEAN-BAPTISTE-LINARD, elle a pour objet de contribuer au développement et à la prospérité de la profession, à l'étude et à la défense des droits et des intérêts matériels et moraux des coiffeurs.



Informations sur les plans économique, juridique, fiscal ou réglementaire, défense des intérêts, promotion des métiers, représentation auprès des pouvoirs publics ou des organisations professionnelles... Les actions de la FNC 972 sont nombreuses.

Il faut dire que la coiffure est un des métiers les plus représentatifs de l'artisanat et constitue le 2^{ème} secteur d'activité au niveau local. Ce qui explique l'attractivité du métier auprès des jeunes et le nombre important d'inscriptions dans les différents centres et écoles de formation.

Pour répondre au mieux aux demandes des futurs coiffeurs et des entreprises déjà installées, la FNC 972 se positionne sur plusieurs fronts :

- » **L'accompagnement des coiffeurs**
Que ce soit sur les plans administratif, social ou fiscal, que ce soit dans le cadre de leur développement ou de leurs difficultés, la FNC 972 accompagne les coiffeurs, en collaboration avec la CMAR. Elle lutte notamment contre le travail illégal, véritable fléau de la profession.
- » **L'emploi et l'apprentissage**
La CMAR, avec la FNC 972, forme les maîtres d'apprentissage, apporte son assistance aux chefs d'entreprise sur le recrutement des apprentis, facilite les échanges entre l'OP et les équipes pédagogiques. Elle transmet aussi les dossiers d'aide financière auprès de la collectivité, afin que ces derniers soient traités plus rapidement.

» **La collaboration avec les partenaires**
CMAR, organisations professionnelles de la Guadeloupe ou de l'hexagone, mutuelles, banques, assurances... La FNC 972 travaille de concert avec les acteurs économiques et publics pour défendre au mieux les intérêts des coiffeurs.

» **Promotion du métier**
La FNC 972 organise ou participe à de nombreux événements de valorisation du métier, comme les Oscars de la Coiffure ou le Congrès de la coiffure.

Parmi ses projets, la FNC 972 souhaite obtenir la labellisation des salons en termes de développement durable, mettre en place un groupement d'achats, initier de nouvelles formations (barbier, socio-coiffure, coiffure afro...) ou encore créer une mission d'études sur la profession.

La FNC 972 en chiffres



Marie-Céline
JEAN-BAPTISTE-LINARD
Présidente de la FNC 972

150
adhérents

60%
de femmes et

40%
d'hommes

700
coiffeurs répertoriés

Coordonnées :

36, rue Simon Bolivar Terres Sainville
97200 Fort-de-France

Tél. : 05 96 70 24 74 / 06 96 74 74 73

Réception le lundi et jeudi
E-mail: fnc972@orange.fr
unec972

Site UNEC : www.unec.fr



NAISSANCE D'UNE NOUVELLE OP !

Le confédération Nationale Artisanale Des Instituts de Beauté et des SPA du Département 972 a été créé le 28 mai 2018. La présidente, Nathalie SALOMON, est

esthéticienne au François. Une rencontre a eu lieu à la CMAR le 11 juin pour une préparation de son offre de services.



L'UDATDM EN 5 DATES

L'Union des Artisans Taxi de la Martinique (UDATDM), présidé par Guy INIMOD, est une organisation professionnelle dynamique, engagée dans la professionnalisation et la défense des intérêts de sa centaine de membres. Retour sur 5 dates clés.

- » **1970** : création de l'organisation professionnelle
- » **1993** : l'OP obtient que la fréquence du contrôle technique du véhicule passe de 6 mois à 1 an
- » **1995** : l'installation de taximètres et d'imprimantes est désormais obligatoire, au regard de la réglementation des professionnels artisan taxi
- » **2001** : l'OP obtient pour ses membres la carte professionnelle permettant le transport des touristes
- » **2018** : l'OP participe à la mise en œuvre de l'application 972 TAXI, avec Alain DECAILLE, (président de la Fédération des Taxis Indépendants 972) et Sylvain TRAQUE, (président du Syndicat Régional des Artisans Taxis de Martinique). 40 artisans taxi y sont inscrits.

1,2,3 GOUTTIÈRE : UNE STAR EST NÉE

L'édition 2018 du concours Stars & Métiers a récompensé Sandrine GUYON, chef de l'entreprise artisanale 1,2,3 Gouttière. Empreinte d'humilité et plus motivée que jamais pour développer son entreprise, cette entrepreneure mise son succès sur le professionnalisme et la rigueur. Un choix gagnant.



Jérôme PERRIN (Bred)
et Sandrine GUYON (1,2,3 Gouttière)



Franck ROBINE (Préfet de Région)
Henri SALOMON (Président CMAR)

À presque 50 ans, Sandrine GUYON est une entrepreneure accomplie et heureuse. À la tête d'une entreprise comptant trois salariés, elle enchaîne les installations de gouttières sur les chantiers de rénovation et de construction depuis cinq ans. Le 23 mars dernier, elle est la lauréate du Concours Stars & Métiers dans la catégorie « Grand Prix Entrepreneur ». Pourtant il y a sept ans, rien ne laissait présager ce parcours. À l'époque, elle est commerciale dans le secteur de l'isolation thermique et phonique. Victime d'un licenciement, elle met à profit sa période de chômage en enchaînant les formations, notamment celle de Conducteur de travaux et une VAE, sans projet précis. Ses anciens clients lui conseillent de créer sa propre structure. « Je me suis dit : pourquoi pas ? J'ai monté un dossier, cherché des fournisseurs, et finalement je me suis prise au jeu ! J'ai investi tout le capital que j'avais obtenu à la suite de mon licenciement », confie Sandrine GUYON.

LE SOUCI DU DÉTAIL

Aujourd'hui, 1,2,3 Gouttière est une entreprise prospère. Avec deux camions, deux profileuses, une nacelle élévatrice, les quatre collaborateurs proposent un service de qualité à leurs clients. « Nous sommes présents dès 6 h sur les chantiers, ce qui surprend parfois nos clients ! », s'amuse Sandrine GUYON. Pour la chef d'entreprise, la rigueur est une des clés de la réussite. Dans un secteur très concurrentiel, l'entreprise

a su se démarquer, en respectant ses engagements vis-à-vis des clients, mais aussi en soignant son image. Sandrine GUYON a par exemple fait le choix de doter ses salariés d'uniformes floqués du logo de l'entreprise et institué le nettoyage hebdomadaire de ses camions, toujours rutilants !

LE « GRAND PRIX ENTREPRENEUR »

Quand on l'interroge sur les raisons qui l'ont poussée à se présenter au concours, Sandrine GUYON avoue : « J'adore les challenges ! Je suis sportive et les compétitions me motivent. Quand j'ai obtenu en 2017 le prix Coup de Cœur au Salon OSE, organisé par Martinique Développement, j'étais aussi ravie ! Ce qui m'a décidée à m'inscrire au concours Stars & Métiers, c'est son envergure nationale. Le prix est en réalité une belle reconnaissance pour le travail accompli depuis cinq ans et c'est aussi une grande fierté pour mon équipe ».

Le jury, en décernant le Grand Prix Entrepreneur à 1,2,3 Gouttière, a récompensé la capacité de Sandrine GUYON à investir, à former ses salariés et à gérer son entreprise au quotidien. Elle a aussi mis à l'honneur une femme de caractère, passionnée par son métier et appréciant avant tout le contact humain.

Aujourd'hui la lauréate est à la recherche d'un terrain sur lequel elle souhaite construire son local. « Je ne compte pas m'arrêter en si bon chemin », confie-t-elle. Nous lui souhaitons encore de nombreux succès !

STARS ET MÉTIERS, LE CONCOURS POUR PROMOUVOIR L'EXCELLENCE

Événement organisé par la CMAR en partenariat avec la BRED en 2017, le concours des Grands Prix de l'artisanat « Stars & Métiers » est une opération nationale ayant pour but de promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat. Ce concours récompense la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire. Les actions pour le développement commercial, l'expansion internationale, l'innovation, la responsabilité sociétale sont récompensées. Dix entreprises ont postulé en Martinique en 2017, après avoir été accompagnées par les agents de la CMAR pour le montage de leur dossier. Sandrine GUYON a remporté le « Grand Prix Entrepreneur » et Rachana NOSSIN, à la tête de Parfumeur Soleil, le « Grand Prix Innovation ».



Sandrine GUYON (1,2,3 Gouttière)

LES 12 MEMBRES DU BUREAU



Henri SALOMON
Président
Photographe



Hervé H ILE
1^{er} vice-président
BTP



George Hs ARPNO
2^e vice-président
Boucher



Denise EWTON
3^e vice-présidente
BTP



Mickaëlle ERLIN
4^e vice-présidente
Modéliste-styliste



Jessyka EDWIGE
5^e vice-présidente
Coiffeuse



Pierre K ICHENAMA
Trésorier
Bijoutier



Mathias POTIRON
Trésorier adjoint
Réparateur auto



Muriel ERDUAL
Secrétaire
Infographiste



Alain DECAILLE
1^{er} secrétaire adjoint
Artisan Taxi



Félix HAPPIO
2^e secrétaire adjoint
Electricien



Thierry GREGOIRE
3^e secrétaire adjoint
Agencement extérieur

LES 13 ÉLUS VOTANTS



Miguel BEAUJOLAIS
Boulangier pâtissier



Iris CONSTANTIN
Fleuriste



Séverine JEAN-JOACHIM-EURASIE
Traiteur



Emmanuel CATAN
BTP



Yvonne ULRIC
Modéliste-styliste



Thierry CHARPENTIER
Boulangier pâtissier



Gérard CABRIMOL
Photographe



Virginie MYRTHÉE
Coiffeuse



Patrick BURDY
Bijoutier



Marie-Josée MARIE-JOSEPH
Artisan d'art



Corinne DIEUDONNE
Coiffeuse



Sylvain TRAQUE
Artisan taxi



Elodie NAYARADOU
Prothésiste dentaire

10 ÉLUS SUPPLÉANTS



Michaëlle CHENARD
Décoratrice



Nicolas ETILE
Gérant BTP



Mickaëlle JOACHIM
Fabrication de glaces



Claude CAVALIER
Artisan taxi



Axel PATRON
Peintre



Odile MARTINY
Coiffeuse



Jean-François URSULE
Photographe



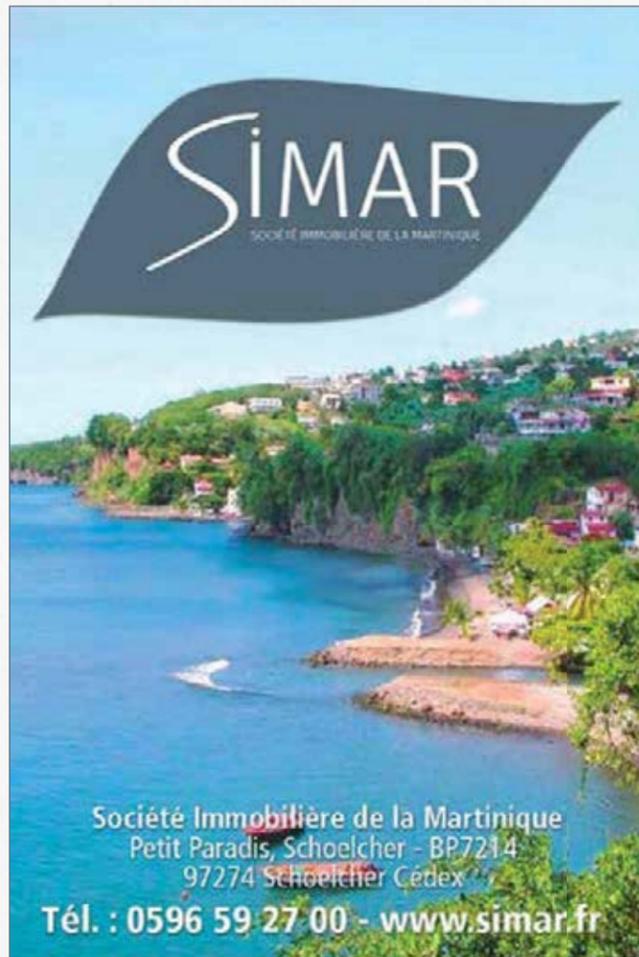
Thierry MONLOUIS-FELICITE
Fabrication de plats préparés



Fabienne PALIX
Coiffeuse



Denis BELLEGARDE
Photographe



SIMAR
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA MARTINIQUE

Société Immobilière de la Martinique
Petit Paradis, Schoelcher - BP7214
97274 Schoelcher Cedex
Tél. : 0596 59 27 00 - www.simar.fr

PHOTO VIDEO COCOTTE

Les photos de votre smartphone tirés sur papier par connexion wifi, bluetooth et par cable

Et aussi...
Photo d'identité,
photo permis numérisée,
Toutes cérémonies (mariage, baptême, communion, reportage, divers...)



ZI PetitCocotte - 97224 DUCOS
Ouvert de 9h30 à 18h du lundi au vendredi
05 96 56 08 73 - 06 96 45 39 79

LES RENDEZ-VOUS DE L'ARTISANAT

- > 20 septembre 2018 : le prélèvement de l'impôt à la source
- > 11 octobre 2018 : Dispositif immobilier sur le territoire de Cap Nord
- > 22 novembre 2018 : les baux commerciaux

LES ÉVÉNEMENTS

- > 12 juillet 2018 : Job Dating organisé en partenariat avec la MIL-CEM (Mission Locale du Centre de la Martinique)
- > Septembre 2018 : Fête de la gastronomie
- > Octobre 2018 : Relais pour la vie - 2^{ème} édition



Zaé
institut



Coiffeur Conseiller Visagiste

0696 840 944

Lundi sur rendez-vous
Mardi, mercredi 8h-17h
Vendredi 8h-20h30
Samedi 8h-17h

3200 km route de Redoute
N°181
97200 FORT-DE-FRANCE
zoeinstitut@gmail.com

**BROCHETTES
RÔTIS
BOUDINS
PRÉPARATION
GUISINÉES**

Du jeudi au dimanche et fériés de 7h à 13h
Vendredi et samedi de 7h à 14h

LA BOURINOISE

PASSEZ VOS COMMANDES 0696 17 13 05



Boucherie ATHANASE

Porc - Bœuf
Cheval - Mouton
Cabri - Volaille
Lapin - etc...
(tout venant)



Ouvert le
Jeudi...9h/13h
Vendredi...6h/17h30
Samedi...6h/13h
Dimanche...6h/13h

Boudin Créole Rouge-Blanc

0596 73 27 13
0696 27 82 38

Av. Georges Plissonneau
Redoute - Fort de France

COORDONNÉES DE LA CMAR

**CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT
DE REGION MARTINIQUE**

2 rue du Temple - Morne Tartenson
97 249 Fort-de-France Cedex
Tél. : 0596 71 32 22
Fax : 0596 70 47 30
Email : cmmg72@cma-martinique.com
site : www.cma-martinique.com
Horaires d'ouverture de la CMAR
Lundi, mardi et jeudi : 7h-13h / 14h-16h30
Mercredi et vendredi : 7h-13h

**UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT
(URMA)**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Martinique
Espace Emploi Formation
Quartier Laugier - Rivière Salée
Tél. : 0596 68 09 14
Fax : 0596 68 16 21
Email : secretariat.urma@cma-martinique.com

**SERVICE DE DÉVELOPPEMENT
ET ANIMATION ÉCONOMIQUE**

Tél. : 0596 71 45 38
Email : secretariat.sdae@cma-martinique.com

**CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS**

Tél. : 0596 68 09 14
Email : secretariat.cfa@cma-martinique.com

CENTRE D'AIDE A LA DÉCISION

Tél. : 0596 68 09 14
Fax : 0596 71 84 45
Email : secretariat.cad@cma-martinique.com

**CENTRE DE FORMALITÉS
DES ENTREPRISES
C.F.E.**

Réception du public : du lundi au vendredi
de 7h15 à 12h15

Lined area for notes.

Vous propose : Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole - Brevet professionnel aménagement paysager - Certificat d'aptitude professionnel agricole jardinier paysager - Brevet professionnel agricole travaux de conduite et entretien d'engins agricoles - Certificat de spécialisation conduite de production en agriculture biologique et commercialisation - Certificat de spécialisation taille et soins aux arbres

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Tel : 0 596 780 202 - Fax : 0 596 780 546

- Formation dans le cadre du plan MARIA en appui des entreprises pour compenser la perte d'activité.
- Formation inter-entreprise avec le FAFSEA
- Action de formation avec le CNFPT. Former des responsables et des ouvriers en taille et soins aux arbres, travaux paysagés.
- Collaboration avec VIVEA pour les professionnels de l'agriculture (accords rayonnement et élévation de niveau pour monter en compétences.
- Co-financement CTM FSE « Fond social Européen ».
- Seul centre habilité localement pour le CCAD (possibilité de formation à distance)
- Habilitation pour la mise en œuvre de l'utilisation des produits phytosanitaires avec une alternative sur les bonnes pratiques.
- CFPPA labellisé pour la mise en œuvre de l'agriculture biologique.
- Le CFPPA en collaboration étroite avec la ville du CARBET « projet global d'aménagement paysagé, massifs végétaux, plus restauration du canal.



Certificat de Capacité Animaux Domestique



Route des Pitons - 97221 LE CARBET
Mail : cfppa.le-carbet@educagri.fr



Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi : de 7h30 à 15h30
Mercredi : de 7h30 à 13h00 - Vendredi : de 7h30 à 12h30



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CFPPA de Rivière-Pilote
Mail : cfppa.riviere-pilote@educagri.fr

Standard : 0596 62 60 35 - GSM : 0696 86 68 43



C.F.P.P.A. de Rivière-Pilote

Avenue Frantz Fanon - 97211 RIVIERE PILOTE
Mail : cfppa.riviere-pilote@educagri.fr





ROSA

Services Plus

- Préparation de repas à domicile
 - Livraison de courses
- Entretien de la maison et travaux ménagers
 - Repassage • Petits travaux de jardinage y compris de débroussaillage
 - Prestations de petit bricolage dites "hommes toutes mains"
 - Assistance administrative
 - Soutien scolaire à domicile
 - Garde d'enfants de plus de trois ans



Bénéficiez de **50%**
de réduction d'impôts*

* selon loi en vigueur

Chèques Césu



Partenariat avec
les mutuelles



0596 304 802 - 0696 827 137

29 rue Eugène Maillard - Bourg de Saint-Joseph - 97212 Saint-Joseph

rosaservicesplus@gmail.com